



**BRUXELLES NATURE
ASBL**

Rue Middelbourg, 116 bte 1
1170 Bruxelles

**BRUSSEL NATUUR
VZW**

Middelburgsestraat, 116, bus 1
1170 Brussel

RAPPORT D'ACTIVITES 2025

En 2025, ont été organisées :

- la réunion de l'AG en date du 10/03/2025 ;
- une réunion en présentiel de l'OA élargi de Bruxelles Nature (BN), à la date du 4/07/2025.

Les nombreuses implications de BN dans les dossiers d'enquêtes publiques, commissions de concertation, demandes de classement, procès contre le gouvernement bruxellois dans lequel BN est corequérant avec We Are Nature.brussels (WAN), procédures juridiques dans le cadre du dossier Droh!me, explique le nombre restreint de ces réunions, l'asbl ayant été sollicitée de toute part.

L'habilitation de Mario Ninanne pour qu'il puisse agir/ester en justice au nom de Bruxelles Nature a été renouvelée lors de l'AG de 2025.

Au cours des points qui vont suivre, nous détaillerons les différentes activités, actions, sujets, qui ont marqué l'année 2025 de BN.

Fonctionnement de Bruxelles Nature

En 2025, Mireille Roillet (cf. *Comité de quartier Bois de la Grappe*) est devenue administratrice de Bruxelles Nature.

BN compte également trois nouveaux membres effectifs depuis l'AG de 2025 : Patrick Vanden Borre, administrateur de la Commission de l'Environnement de Bruxelles et Environs (CEBE) et membre de Natagora Bruxelles qu'il représentera au sein de BN en remplacement de Jan Teirlinck et Michel Vandevelde ; Nicolas Moulin, représentant de Woluwe Inter Quartiers (WIQ), asbl très active à Woluwe-Saint-Lambert dans le cadre de dossiers d'enquêtes publiques mettant en péril l'environnement, et enfin Michelle Goubout-Guillemyn, qui représente Aves Brabant wallon.

Les tâches de secrétariat sont assurées par la secrétaire Michèle Rooseleir ainsi que par Michel Moreels ; le suivi des courriels arrivant sur la boîte générale de BN est pris en charge par Michel Moreels ; les contacts oraux sont assurés par le même ainsi que par Mario Ninanne ; la comptabilité et la trésorerie sont tenues par Jean Leveque ; les réponses aux enquêtes publiques au nom de BN sont rédigées par la secrétaire, secondée par Karin Stevens ; la participation aux commissions de concertation est assurée par Michel Moreels, Karin Stevens et/ou Michèle Rooseleir. Le suivi et l'approbation des demandes de classement de sites pour lesquels BN est d'accord de « porter » le dossier sont gérés par Mario Ninanne.

Nouveau site Internet

Anne Bonew a pris l'initiative de refaire le site internet de BN ; il est accessible depuis mi-2025 ; Anne l'alimente de publications importantes qui restent toutefois généralistes, comme, par exemple, l'Appel aux associations à rejoindre le mouvement « SNL », la décision de justice imposant un moratoire sur l'urbanisation des espaces verts et sols vivants de plus de 0,5 ha dans l'attente de révision du PRAS, etc.

We Are Nature.brussels

BN suit avec intérêt les actions de WAN et s'associe à l'asbl dans diverses de ses actions ; BN est notamment corequérante dans le procès initié par WAN en 2023 contre le gouvernement bruxellois accusé de défaut en matière d'action climatique. Voici les grandes étapes de ce procès en 2025 (résumées d'après les informations disponibles sur le site internet de WAN) :

- **24 janvier 2025** – L'avocat de WAN, Maître Vincent Letellier, transmet à la présidente du tribunal de première instance de Bruxelles une liste de 399 citoyen.ne.s désireux de se joindre volontairement à la cause (parties intervenantes volontaires). Désormais, 1.330 Bruxellois.e.s demandent la condamnation de la Région bruxelloise selon les termes des dernières conclusions, déposées le 26 décembre 2024.
- **7 février 2025** – Audience de vérification au tribunal de première instance de Bruxelles. Le juge a vérifié que l'affaire était bien en état d'être jugée, et a fixé le calendrier des plaidoiries.
- **8, 9, 14 mai 2025** – Audiences du procès.
- **29 octobre 2025** – Après quelques mois d'attente, la décision tombe : le tribunal de première instance francophone de Bruxelles donne raison aux requérants. La Région est sommée de *prendre les mesures nécessaires pour suspendre l'urbanisation et l'imperméabilisation des sites et terrains non bâtis de plus de 0,5 ha sur son territoire, et ce, jusqu'à l'adoption du PRAS [...] et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2026.*
- **3 décembre 2025** – Publication dans *La Libre* d'une Carte blanche collective initiée par WAN et BN, en réaction à la Carte blanche d'un avocat en droit de la construction immobilière au Barreau de Bruxelles et chercheur à l'ULiège, Alexandre Rigolet, critiquant le jugement du tribunal de première instance de Bruxelles.
- **Décembre 2025** – La secrétaire d'Etat à l'urbanisme Ans Persoons indique dans les médias vouloir que le gouvernement fasse appel du jugement. En effet, la décision de justice de suspendre l'urbanisation des sites dits naturels de plus de 0,5 hectare en Région bruxelloise mettrait en péril de nombreuses politiques publiques, impliquant de nombreux acteurs publics bruxellois tels que SLRB, Bruxelles Mobilité, Stib, Citydev, SAU, communes, etc. C'est aussi en ce sens que s'expriment dans un courrier adressé au gouvernement Embuild, UPSI/BVS, BECI, UCM et UNIZO.

WAN sollicite le soutien associatif, et notamment celui des asbl fédérées au sein de BN, pour appuyer le jugement du 29 octobre dans un proche avenir.

- **10 décembre 2025** : rencontre au parlement régional bruxellois avec le groupe Ecolo (cf. John Pitseys), suite au projet d'ordonnance de moratoire sur l'urbanisation de certaines friches, initié par le groupe Ecolo au printemps 2025 en commission de développement territorial. Les administrateurs membres de BN ayant participé à cette réunion sont les suivants : Karin Stevens, Michel

Santé x Nature x Logement

Ce mouvement associatif et citoyen, initié par WAN, est né du constat que les acteurs du droit au logement s'opposaient régulièrement aux défenseurs de la nature, puisque le logement nécessiterait de sacrifier des sols vivants pour se développer. WAN a décidé de les réunir sous une bannière commune, celle de la santé ; en effet, *il est établi que disposer d'un bon logement et vivre à proximité d'espaces naturels sont deux des principaux déterminants de l'état de santé.*

C'est ainsi qu'a vu le jour le mouvement SNL (*Santé x Nature x Logement*), qui rassemble des acteurs issus des secteurs de la santé, de la protection de la nature, de la lutte contre la pauvreté et du droit au logement autour d'un objectif partagé. Un communiqué de presse a été publié le 30 juin 2025 pour en annoncer la constitution, et un appel a été lancé pour que d'autres associations le rejoignent. BN est signataire de « l'appel » au même titre que d'autres acteurs de l'environnement, de la santé, du logement et du sans-chez-soirisme.

Depuis, le mouvement SNL tient régulièrement des réunions, conférences, avec ses partenaires, pour définir différents angles d'attaque pour « reprendre le contrôle démocratique » du marché immobilier bruxellois, afin d'enrayer l'urbanisation des sols vivants au nom du logement, la hausse des prix du bâti et des loyers. C'est Michel Moreels qui représente BN lors de ces réunions et y participe quand son agenda le lui permet.

Les différents dossiers suivis par BN

Nous renvoyons le lecteur au PV de l'OA élargi du 4/07/2025 pour avoir un aperçu de ces dossiers, dont s'occupent plus particulièrement les asbl fédérées au sein de BN.

Enquêtes publiques

En 2025, BN a répondu à 23 enquêtes publiques mettant en péril la nature bruxelloise, et participé à certaines des commissions de concertation (CC) qui s'ensuivent.

BN a également rencontré certains comités de riverains désireux de protéger leur environnement menacé par un projet immobilier, pour élaborer avec eux une stratégie de réponse : participation aux réunions de *Sauvons la friche Josaphat* (Karin Stevens/Michèle Rooseleir), comité de quartier pour la protection du site du Grand Forestier (Karin Stevens), riverains du projet de la STIB, ...

Liste des EP dans lesquelles BN s'est investie :

- 1. 20250113** : Enquête publique relative au projet **réf. 17/PFU/1956469 – Boulevard du Souverain 25 - Régulariser l'aménagement extérieur et signalétique, mettre en place de nouveaux panneaux de signalisation extérieur, modifier le chemin d'accès pompier et changer l'affectation de deux locaux au R-1 (de bureaux vers hôtel (952,2m²) et de bureau vers grand commerce spécialisé (902,5m²)).** Participation à la CC : Karin Stevens (AFS_BN).
- 2. 20250117** : **Rue Neerveld, 31 à 79, à 1200 Woluwe-Saint-Lambert. Projet mixte réf. régionale 18/PFD/1919017** (*Démolir 17 maisons, créer un parc habité composé de 12 bâtiments comprenant 192 logements, une salle communautaire et 3 espaces de bureaux, réaliser deux niveaux de sous-sol accueillant les caves, les locaux techniques et 137 emplacements pour*

véhicules motorisés, aménager les abords du site, abattre 31 arbres à hautes tiges et replanter 95 arbres) et 18/IPE/1918884 (Construction d'un ensemble de 12 immeubles à prédominance résidentielle après démolition de 17 bâtiments et annexes). Participation à la CC : Michel Moreels (CEBE_BN), Michèle Rooseleir (CEBE_BN).

3. **20250124** : Enquête publique relative à la demande de permis **01/PFU/1950856. Aménager la Promenade Verte cyclo-piétonne**, entre la **route de Lennik et le parc du Vogelzang** et l'abattage de 30 arbres. L'aménagement se fera en partie en voirie (rue Meylemeersch), en espace vert classé (parc du Vogelzang) et non-classé (entre l'avenue Wybran et la route de Lennik). Participation à la Commission de concertation : Bernadette Stallaert (CCN-Vogelzang_BN).
4. **20250128** : Enquête publique relative à la demande de permis unique réf. rég. **16/PFU/1960145 – Chemin du Réservoir, 1, 1180 Uccle - Aménager deux terrains de padel sur le site du Réservoir de Boitsfort**. Participation à la CC : Karin Stevens (AFS_BN).
5. **20250203** : Enquête publique relative à la demande de permis d'urbanisme **17/PFD/1948855/ Avenue du Grand Forestier, 1160 Auderghem - Installer de nouvelles infrastructures qui sont nécessaires tout en utilisant au mieux les installations techniques existantes. Le nouveau Pavillon se compose d'un rez-de-chaussée facilement accessible et d'un étage. Les installations actuelles ne rencontrent plus les attentes du personnel du Parc Seny**. Participation à la CC : Karin Stevens (AFS_BN).
6. **20250206** : Commission de concertation du jeudi 06 février 2025. Dossier n° 18836 – Demande introduite par LifeHub S.A. (**Projet Goemaere**). *Pour transformer et étendre un immeuble de bureau (7 228m²) et changer son affectation en immeuble mixte comprenant 92 unités de logements (10.952m²), 443m² d'équipement d'intérêt collectif ou de service public (crèche) et 68 emplacements pour véhicules motorisés, Chaussée de Wavre 1945.* Participation à la CC : Karin Stevens (AFS_BN). A noter que la commission de concertation relative à cette demande de permis avait été ajournée, suite à l'introduction d'une demande de classement du site « gelant » provisoirement la procédure de délivrance du permis, le temps que le gouvernement bruxellois se prononce ou non sur la demande d'analyse du dossier de classement.
7. **20250221** : Enquête publique relative au projet réf. **02/PFU/1963514 – Chaussée de Wavre 2245, 1160 Auderghem - Démolir et reconstruire la Brigade Forestière 2 situé dans la Forêt de Soignes- 9 arbres à abattre**. Participation à la CC : Karin Stevens (AFS_BN), Michèle Rooseleir (BN).
8. **20250328** : Enquête publique relative au projet réf. **02/PFD/1841353 – Projet Oaktree -Drève de Willeriken, 20, 1160 Auderghem - Demande modifiée: démolir 2 habitations unifamiliales, transformer, étendre et changer l'affectation d'un immeuble de bureaux ((3686,27m²) afin de développer un immeuble mixte comprenant 40 logements (3700,70m²), du bureau (435,42m²) et de l'équipement publique ou d'intérêt collectif (897,33m²) 64 emplacements voiture**

et 135 emplacements vélos, et 02/IPE/1842097 : Exploitation d'un immeuble de logements. CC annulée.

9. **20250417** : Enquêtes publiques relatives aux projets sis **Chaussée de Wavre 2057, 1160 Auderghem** et référencés : **02/PFD/1945491** : *Construire un nouveau terrain de tennis synthétique et rendre synthétiques les deux terrains existants – 6 arbres à abattre ; & 02/PFD/1967773 : Construire des terrains de padel couverts sur le site du Centre sportif de la Forêt de Soignes.* Participation à la CC : Karin Stevens (AFS_BN), Michèle Rooseleir (BN), Michel Moreels (BN).
10. **20250704** : Enquête publique relative à la demande de permis **réf. rég. 01/CPFU/1964117. Rue Chant d'Oiseaux 7ième Div, sect. E n°166A_1070 Anderlecht.** *Construire 11 logements unifamiliaux d'un seul niveau hors-sol et créer 15 emplacements de stationnements à l'air libre en dehors de la voirie publique.* Participation à la CC : Bernadette Stallaert.
11. **20250909** : Enquête publique relative à la demande de permis d'environnement **réf. rég. 07/IPE/1967820 – Avenue Fontaine Vanderstraeten 1190 Forest -** *Exploitation d'un immeuble de logements – Rubriques : 40 A(2) – 68 A.* Pas de CC.
12. **20250915** : EP relative à la demande de permis d'urbanisme **18/PFU/1979934 - Rue de la Charrette, 36, 1200 Woluwe-Saint-Lambert_Rénover le parc de** *Roodebeek, gestion du patrimoine naturel et arboré. 145 arbres à abattre.* Participation à la CC : Michèle Rooseleir (CEBE_BN), Michel Moreels (CEBE_BN).
13. **20250916** : Enquête publique relative à la demande de permis mixte **réf. rég. 12/PFD/1933938 - Chaussée de Ninove 1, 1080 Molenbeek-Saint-Jean -** *Construire cinq bâtiments à programme mixte d'une superficie hors-sol de 20.998 m², comprenant 133 logements (classiques et sociaux), 105 logements étudiants, 527 m² de commerces, 2.031 m² d'équipements d'intérêt collectif ou de service public, un parking de 106 emplacements pour véhicules motorisés (voitures et motos), 557 emplacements vélos, et aménager l'espace extérieur en espace accessible au public, et à la demande de permis d'environnement 12/IPE/1933926 : Projet de construction d'un ensemble mixte comprenant des logements, des équipements et des commerces.* Participation à la CC : Michel Moreels (BN).
14. **20250916** : Enquête publique **09/LPFD/1917130, Avenue R. Lallemand, 21, 1050 Ixelles –** *Projet Universalis Park 3 Lotir un terrain avec création de 7 lots bâtissables (deux lots concernant trois immeubles existants destinés principalement à du logement (A, B et C); quatre lots destinés majoritairement à du logement sous forme d'immeuble à appartements et un lot destiné à de l'établissement d'hébergement collectif pour étudiants (lot 5, le lot 1 pouvant être destiné lui aussi à de l'établissement d'hébergement collectif pour étudiants), et accessoirement à de l'équipement d'intérêt collectif ou de service public (lots 1 à 5) et du commerce (lots 1 et 4) ainsi que 6 lots d'espaces ouverts (un lot destiné à l'aménagement d'une « placette métro », un lot*

destiné à un parc (d'environ 3.2 Ha) ainsi que des lots destinés à la création (Parvis du Parc) ou la modification de voie de communication (régularisation et modification de l'avenue R. Lallemand existante). Participation à la CC : Karin Stevens (AFS_BN).

15. 20250923 : Demande de permis de lotir réf. rég. **15/LPFD/1915545_ Friche Josaphat (accès av. Latinis) Demande initiale** : Lotir un terrain destiné à la création et l'aménagement d'un nouveau quartier résidentiel (en ce compris les voies de communication appelées à le desservir), visant à la construction de plusieurs immeubles comprenant 509 logements publics (principalement) et privés, des bureaux, des équipements collectifs et des commerces aux rez-de-chaussée./ **Demande amendée** : Lotir un terrain destiné à la création et l'aménagement d'un nouveau quartier résidentiel (en ce compris les voies de communication appelées à le desservir), visant à la construction de maximum 540 logements publics (principalement) et privés, des équipements d'intérêt collectif, des activités productives de biens immatériels et des bureaux ainsi que la création de plusieurs zones de haute valeur biologique. Participation à la CC : Karin Stevens (AFS_BN), Michèle Rooseleir (CEBE_BN), Michel Moreels (CEBE_BN).

16. 20250929 : Demande de permis d'urbanisme Réf. rég. **17/PU/1994249_ Avenue de la Foresterie, 1170 Watermael-Boitsfort_ Démolir les vestiges d'une ancienne usine d'incinération, assainir le site en vue de construire 7 maisons et 1 immeuble de 5 appartements sur parking souterrain de 8 places, aménager les abords et une servitude cyclo-piétonne et déplacer l'arrêt de bus 17- 53 arbres à abattre.** Participation à la CC : Karin Stevens (AFS_BN), Michèle Rooseleir (BN).

17. 20251005 : Enquête publique relative au projet mixte sis **Square du Souverain**, à 1160 Auderghem. **Réf. rég. 02/CPFD/1932694 Projet initial** : démolir des bâtiments existants ; construire un ensemble d'immeuble 112.299 m² de superficie plancher comprenant 60.755 m² de logement (403 unités), 35.969 m² de commerce dont 13.440 m² de grand commerce spécialisé, 11.961 m² de bureau, 1.357 m² d'activités productives, 2.257 m² d'équipement collectifs ; créer un parc de 2,4 hectares et une place publique de 5000 m² ; prévoir 1.190 emplacements de stationnement voitures / **Projet amendé** : démolir des bâtiments existants ; construire un ensemble d'immeubles 96.872 m² de superficie plancher comprenant 57.782 m² de logement (394 unités), 26.017 m² de commerce dont 15.974 m² de grand commerce spécialisé, 9.756 m² de bureau, 3.317 m² d'équipements collectifs ; créer un parc de 2,4 hectares et une place publique de 5000 m² ; prévoir 1.064 emplacements de stationnement voitures./ **Réf. rég. 02/ICE/1930548** : Exploitation d'un immeuble de bureaux, logements et commerces. Participation à la CC : Karin Stevens (AFS_BN), Michèle Rooseleir (BN).

18. 20251008 : Enquête publique relative au projet réf. **02/LPFD/1939444 – Avenue du Grand Forestier, 1160 Auderghem_ Projet modifié - Créer, sur un ancien complexe sportif, 4 lots pour immeuble à appartements et 4 autres lots (1 lot technique et 3 lots à vocation paysagère) et créer une voirie de communication privée.** Participation à la CC : Karin Stevens (AFS_BN), Michèle Rooseleir (BN).

19. 20251024 : Demande de permis d'urbanisme Réf. rég. **15/PFD/1994134_ Rue des Chardons, 35-37, 1030 Schaerbeek**. *Construire un immeuble de 4 logements à front de rue et un immeuble de 36 logements en intérieur d'ilot (totalisant 5 793,60m²), 30 emplacements en sous-sol pour véhicules motorisés (+111 emplacements vélos), abattre 35 arbres et replanter 35 arbres dans le cadre l'aménagement paysager des abords_35 arbres à abattre*. Participation à la CC : Karin Stevens (AFS_BN), Michèle Rooseleir (BN).

20. 20251030 : Enquête publique relative à la demande de permis d'environnement réf. rég. **02/IPE/1968790 – Chaussée de Wavre 2245 1160 Auderghem - Reconstruction d'une brigade forestière**. Pas de CC.

21. 20251113 : Enquête publique (16/10 au 14/11/2025) ; Réf. : **01/PFD/1991786)_ Anderlecht – Hyacintendreef** - Objet de la demande : *Construire deux immeubles de logements selon les prescriptions d'un permis de lotir*. Participation à la CC : Bernadette Stallaert (CCN Vogelzang).

22. 20251113 : Demande de permis d'urbanisme Réf. rég. **04/PFD/1968768_ Place Saint-Lambert, 1020 Bruxelles - Réaliser une zone technique d'exploitation de trams en plein air et installation des équipements annexes nécessaires à l'exploitation de cette zone, abattre 197 arbres et planter 22 arbres**. Participation à la CC : /

23. 20251128 : Demande de permis d'urbanisme Réf. rég. **16/PFD/1998114 et 16/IPE/2001132_ Av. du Gui, 96-98, 1180 Uccle - Déconstruire deux habitations, construire 3 villas à appartements pour un total de 11 appartements et aménager leurs abords**. Participation à la CC : /

Demandes de classement soutenues par BN en 2025

- Suivi des demandes de classement antérieures à 2025 relatives au parc Goemaere, Bois de la Grappe, Meylemeersch, Val d'Or.
- Demandes de classement introduites dans le courant de 2025 pour :
 - a. le bois de la Grappe, le 6.01.2025 (nouvelle demande, suite à la notification de caducité de la première demande du 3/01/2024, signifiée par Urban le 12/09/2024).
 - b. le parc Goemaere, le 21/01/2025 (suite à la réception de la notification de la caducité de la demande antérieure) ;
 - c. le marais Biestebroeck, le 4/02/2025 ;
 - d. la plaine des Goujons, le 2/03/2025.

Recours dans le cadre du dossier Droh!me

Au cours de 2025, cinq mandats ont été accordés à Maître Sambon dans le cadre du dossier Droh!me :

- Le **4/02/2025**, BN mandate Maître Sambon pour introduire un recours au Conseil d'État contre la nouvelle modification partielle du PRAS (AGRBC du

12/12/2024) relative à l'hippodrome d'Uccle-Boitsfort.

- Le **17/03/2025**, BN mandate Maître Sambon pour introduire un recours en annulation au Conseil d'État à l'encontre de l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 30 janvier 2025 déclarant recevable et partiellement fondé le recours introduit par la s.a. DROH!ME EXPLOITATION contre la décision du Collège d'environnement du 26 juillet 2024 lui refusant le permis d'environnement visant à exploiter diverses installations classées, dans un parc de loisirs, sur le site de l'ancien hippodrome d'Uccle-Boitsfort, chaussée de la Hulpe, 51 à 61 à Uccle
- Le **3/06/2025**, BN mandate Maître Sambon en vue d'introduire un recours au Conseil d'État en annulation du permis d'urbanisme 16/PFU/1846073 octroyé le 22/04/2024 à la S.A. DROH!ME EXPLOITATION, chaussée de la Hulpe, 51-53-61, à 1170 Watermael-Boitsfort, pour : *Rénover des bâtiments. Consacrer l'affectation de la grande tribune en équipement d'intérêt collectif et en activités commerciales. Installer des grilles sous les gradins et en toiture. Aménager les abords du bâtiment.*
- Le **9/07/2025**, BN mandate Maître Sambon pour introduire un recours au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale contre la décision du Collège d'Environnement du 13/06/2025 (réf. RB 3798/25/16-25/3663) confirmant sous certaines conditions la modification du permis d'environnement n° 1.957.487. de classe 1B délivrée par Bruxelles Environnement le 10 mai 2025 à la s.a. DROH!ME EXPLOITATION (Chaussée de la Hulpe 53A à 1180 Bruxelles) dans le cadre de l'activité temporaire « Les terrasses 02 – Edition 2025 » organisée du 14/05/2025 au 20/07/2025 dans l'ancienne « Cour des Paris » de l'hippodrome d'Uccle-Boitsfort.
- Le **29/11/2025**, BN mandate Maître Sambon pour introduire un recours en annulation devant le Conseil d'État à l'encontre de la décision prise le 23 septembre 2025 par le Fonctionnaire délégué de la Région de Bruxelles-Capitale d'accorder un nouveau permis à DROH!ME EXPLOITATION S.A. (Chaussée de la Hulpe 51-53 / Chaussée de la Hulpe, 61, à 1180 Bruxelles) pour *aménager un parc de loisirs actifs à l'hippodrome de Boitsfort, afin d'y développer des activités culturelles, sportives, éducatives, de détente, événementielles et en lien avec la nature.* (Réf. 16PFU584128_PERMISPFDPFU2013_79_25354781).

Plainte de BN contre abattages illégaux d'arbres

Une plainte avait été déposée en avril 2021 par BN avec constitution de partie civile pour abattages illégaux d'arbres en RBC (dossier 2021/037 de la Juge Heusghem). En date du 23/04/2024, Mario Ninanne avait écrit un courriel au Parquet pour connaître l'état d'avancement de ce dossier (laurence.heusghem@just.fgov.be) ; il lui avait été répondu que ce dossier en était toujours au même stade, et depuis lors, nous n'avons pas de nouvelles. Un rappel a été envoyé par Mario Ninanne au Procureur du Roi (info.verlinden@just.fgov.be et info@just.fgov.be) en date du 9/01/2026.

Fait à Wezembeek-Oppeem, le 10.01.2026